

CONCOURS de la plaque commémorative de l'appel du 18 juin 1940.

La ville de GANNAT organise un concours ouvert du 1^{er} janvier au 30 avril 2015.

ARTICLE 1 :

La ville de GANNAT organise un concours afin de réaliser une plaque commémorative de l'appel du 18 juin 1940 qui sera solennellement installée à GANNAT place du Général de Gaulle le 18 juin 2015. Ce concours est gratuit.

ARTICLE 2

Ce concours est ouvert à l'ensemble de la population gannatoise et à l'ensemble des élèves fréquentant un établissement scolaire situé sur la commune. Pour les mineurs, la participation à ce concours nécessite un accord écrit (cf. Annexe 1) d'un ou des parents ou représentant légal.

ARTICLE 3

Ce concours est divisé en deux catégories . Une catégorie « texte » et une catégorie « illustration » devant traiter du thème suivant : « l'appel du 18 juin 1940 ».

ARTICLE 4

Les textes devront être présentés sur des feuillets de format A4 (21 cm x 29,7 cm), uniquement au recto, ne devront pas excéder 200 signes (espaces non compris) et devront être dactylographiés à interligne double, police Times New Roman, caractère 12. Pour les personnes ne disposant pas de matériel informatique, il vous est possible de vous rendre au centre multi-média de la médiathèque de Gannat. La présentation du texte est laissée à discrétion du candidat (prose, vers, calligramme, etc.)

Les illustrations pourront être de nature diverse (dessin, gravure, peinture, etc.) et devront être présentées sur un format maximal de 24 cm x 32 cm.

ARTICLE 5 :

Chaque texte ou illustration devra impérativement être accompagné d'une fiche d'inscription (présentée sur un support papier format A4) avec les mentions suivantes : le nom, le prénom, l'âge, l'adresse postale, l'adresse numérique (si le candidat en dispose) et le numéro de téléphone du candidat.

Chaque candidat se verra attribuer, dès réception, un numéro permettant la garantie de l'anonymat des participants auprès des membres du jury.

Chaque participant ne pourra présenter qu'une œuvre dans chaque catégorie et devra la faire parvenir à l'adresse postale suivante :

Mairie de GANNAT – Concours du 18 juin – Place Hennequin 03800 GANNAT

Ou à l'adresse internet suivante :

mairie@ville-gannat.fr

ARTICLE 6

La date limite de l'envoi des réalisations est fixée au 30 avril 2015 à minuit (cachet de la poste faisant foi).

ARTICLE 7 :

Un jury composé par la ville de GANNAT se réunira début mai afin de sélectionner le ou les lauréats. Le résultat sera annoncé officiellement le 18 juin 2015 et les lauréats seront invités à dévoiler la plaque commémorative en présence des autorités civiles et militaires assistant aux commémorations de l'Appel du 18 juin.

ARTICLE 8 :

Le ou les lauréats de chaque catégorie se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 50 € à valoir dans les magasins de la ville de Gannat.

Les prix ne seront remis qu'aux lauréats présents (sauf cas de force majeure) lors de la cérémonie de remise de prix.

ARTICLE 9 :

La participation au présent concours implique, de la part des auteurs, la cession à la municipalité de Gannat de tous les droits, y compris numériques, relatifs à la publication et à la diffusion de leur création. L'œuvre sélectionnée ne fera en aucun cas l'objet de versement de droits d'auteur et de diffusion. Dans le cas où il serait mineur, les parents s'engagent à autoriser la réalisation de la plaque.

ARTICLE 10 :

Aucune œuvre ne sera retournée à son auteur.

ARTICLE 11 :

La décision du jury est sans appel et ce dernier se réserve le droit d'attribuer ou non la totalité des prix – si la qualité des créations n'est pas satisfaisante selon ses critères propres – et de décerner des prix ex-æquo.

Les membres du jury ne seront pas autorisés à concourir.

ARTICLE 12 :

Aucune information concernant la liste des participants ne sera communiquée.

ARTICLE 13 :

La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Annexe 1

AUTORISATION PARENTALE.

Je soussigné, M. MME. (1)

père – mère – représentant légal (1) de

demeurant

autorise mon fils – ma fille (1)

**à participer au concours de la plaque commémorative de l'appel du 18 juin 1940
organisé par la Municipalité de GANNAT.**

Fait le à

Signature.